

Cette formation initiale “Devenir Acteur PRAP IBC” est l'outil indispensable pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable en entreprise. À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

PUBLIC

La formation initiale PRAP IBC s'adresse à tous les membres du personnel des entreprises des secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce et des activités de bureau, qui souhaite devenir acteur de la prévention de leur entreprise

LIEU DE LA FORMATION

Formation dans votre entreprise à la date de votre choix

OU
Formation en inter-entreprises, dans un centre à proximité de chez vous

HANDICAP

Chaque situation sera étudiée pour dispenser et adapter au mieux la formation.
En inter-entreprises les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

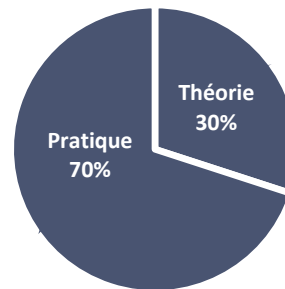
HORAIRES

En présentiel, les cours ont lieu de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Les participants sont accueillis à partir de 8h15.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Outils d'observation et d'analyse A4 NB vierge V3-01/2021 de l'INRS distribué à chaque stagiaire + ED7201 par mail.



PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

14 heures, soit 2 jours
Non consécutifs

EFFECTIFS

De 4 à 10 personnes

NOS INTERVENANTS

Formateurs certifiés par l'INRS

DOCUMENT DE VALIDATION

Certificat d'Acteur PRAP IBC valable 24 mois
La prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation certificative se déroule selon la grille de certification PRAP IBC de l'INRS et concerne les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- 1 caisse avec poignées
- 1 caisse sans poignées

Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques

PÉDAGOGIE

Cette formation est essentiellement à caractère pratique. Elle s'appuie sur des démonstrations et des mises en situations simulées et adaptées à l'entreprise illustré d'exemples concrets

TARIF

En inter-entreprise – 320 € HT / personne
En intra - devis sur demande. Nous consulter.

Pour l'entreprise : Préparation de l'action par la direction en lien avec le formateur PRAP et mise en place d'un comité de pilotage et/ou d'un groupe de travail chargé de la mise en œuvre du plan d'action à l'issue de la formation.

Une journée de formation du dirigeant ou d'un collaborateur dûment habilité devra avoir lieu en amont